

SAINT-CHAMOND CARNAVAL

Les pétards seront interdits pour que la fête reste entière



■ Les enfants des centres sociaux participent activement aux festivités chaque année.

Photo d'illustration Thibault Simonnet

Carnaval se déroulera en deux temps : mardi soir dans les quartiers et, mercredi après-midi, salle Aristide-Briand.

« Toute la ville est concernée par le carnaval », assure Stéphanie Calaciura, adjointe en charge de la culture. Et d'ajouter : « Que chaque quartier ait son temps carnaval, c'est normal. Mais carnaval n'est pas un spectacle, c'est un événement, un temps de partage, l'occasion de rencontres. »

Conséquence, cette année, les festivités se dérouleront en deux temps. Mardi soir, après les cours, enfants et familles rejoindront centres sociaux et de loisirs de leur quartier où boissons chaudes, crêpes et autres douceurs préparées par des bénévoles leur seront proposées. Dans certains

quartiers comme le centre-ville, la Croix-Berthaud et Saint-Julien, on déambulera dans les rues. Parade costumée évidemment.

Un feu de joie à Izieux

À Fonsala et à Izieux, on assistera à un spectacle poétique. Un peu de rêve avant, à Izieux, d'allumer un feu de joie organisé par l'association « Izieux quartier heureux » et pour Saint-Julien de tirer un feu d'artifice.

« Cependant, le carnaval doit rester un moment festif. Il ne faut pas que la fête soit gâchée par des imprudences », insiste Stéphanie Calaciura. Tous les organisateurs mettent donc en garde contre la dangerosité des pétards, d'ailleurs interdits. « Et cela vaut autant pour les enfants que pour les adultes », insistent-ils. Certains animateurs ont sensibilisé enfants et ados aux blessures potentielles. « On

a travaillé sur ce thème avec les écoles du quartier », confie Mireille La Palud du centre social d'Izieux. Les écoliers ont réalisé des affichettes.

À Lavieu, « on a monté une exposition, le rappel à la loi sera affiché et un texte sur les dangers des pétards a été rédigé spécialement pour les parents », précise Valérie Johannin, directrice du centre social, qui a invité policiers et pompiers à venir répondre aux questions des enfants.

Monsieur Carnaval parti en fumée ou remis dans un hangar, les moins de 12 ans prolongeront la fête mercredi après-midi, salle Aristide-Briand. Bal costumé et spectacle interactif seront animés par la compagnie Méga Môme. Mais trois conditions sont à remplir : être inscrit, présenter la décalcomanie remise au moment de l'inscription et être accompagné.

Françoise Sutour

Le programme des festivités

■ Mardi 9 février

Quartier centre-ville (Tél. 04.77.31.75.44).

- 17 h 30 : rassemblement des enfants et des familles place Baudelaire. Parade avec la compagnie Banda Sagana (rue Alsace-Lorraine, square Croix-Gauthier, rue Jean-Dugas)
- De 18 à 19 heures : stands (jeux, vin chaud, bugnes, soupes) et animation musicale
- Vers 19 heures : on brûle M. Carnaval et on danse

Quartier Fonsala - Espace Pablo-Neruda (Tél. 04.77.22.55.21)

- 17 h 30 - 19 heures : stands dans le parc (crêpes, boissons...). Spectacle poétique *Les Oiseaux* par la compagnie Cirque Autour

Quartier Croix Berthaud : square Henri-Dunant

- 17 h 30 : rassemblement à la maison de quartier
- 17 h 45 : défilé costumé avec la Banda Croqu'Notes
- 18 h 15 : spectacle pyrotechnique par la compagnie Zoolians
- 19 heures : on brûle M. Carnaval
- 19 h 30 : acteurs et habitants partagent la soupe

Quartier Izieux-Le Creux (Tél. 04.77.31.75.88)

- 17 h 15 : rassemblement place Louis-Comte. Stands (maquillage, photo souvenirs, boissons chaudes...)
- De 18 à 19 heures : spectacle *Les Allumeurs d'étoiles* par la compagnie Lilou

- Vers 19 heures : on brûle M. Carnaval place d'Izieux

Quartier Saint-Julien (Tél. 04.77.29.14.29)

- 17 h 30 : rassemblement devant le centre social. Tout le monde déguisé.
- 17 h 45 : déambulation avec la compagnie Fai (Poste, rue du Plâtre, église, place d'Armes).
- 18 h 15 : spectacle de feu par la compagnie Fai.
- 19 heures : feu d'artifice.

■ Mercredi 10 février

Salle Aristide-Briand : Tél. Direction des affaires culturelles : 04.77.31.04.41
- 14 h 30 - 16 h 30 : bal costumé avec la compagnie Méga Môme pour les enfants de moins de 12 ans inscrits et accompagnés d'un adulte.